

SOMMAIRE

• Retour sur...

Le 27 juin 2017 :
Journée anniversaire
de Cassiopea

• Conférences « 30 ans à votre écoute »

30 ans
d'accompagnement
des aidants

30 ans de
gérontologie

30 ans de technologie
pour l'autonomie

• Retour sur :

Les adhérents
d'honneur

• Le pense-bête

Accueil du service de
téléassistance
Site internet
Votre téléassistance :
Qui contacter ?
Comment ?



Éditorial

Par Dr Frédéric Woné, Président de Cassiopea



Le 5 juin 1987, était créée l'association Télé-Assistance Solidarité Dordogne, TASD 24, aujourd'hui Cassiopea. La Dordogne comptait moins de 80 000 personnes âgées. Elle en compte aujourd'hui plus de 100 000.

Même si les **technologies** ont évolué, avec davantage d'électronique, d'informatique et de sécurité, le système, composé de deux éléments, reste le même depuis 30 ans : un transmetteur avec une télécommande (médaillon) installé au domicile de l'adhérent ; une centrale de réception des appels fonctionnant 24h/24, recevant tous les appels et déclenchant les actions nécessaires.

C'est surtout dans l'**accompagnement humain** qu'il y a eu le plus de changements : des professionnels qualifiés et formés, de l'installation au déclenchement de l'alerte ; des professionnels investis dans tous les champs du soutien à domicile, actions de prévention, lien social, lutte contre la maltraitance ; des professionnels mieux coordonnés avec les autres acteurs de terrain accompagnant la personne ; et enfin, des professionnels mieux encadrés dans un management social d'une association œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Et c'est ainsi que depuis 30 ans, plus de 18 000 personnes ont fait confiance à **Cassiopea**. 30 ans d'engagement au service des personnes âgées, handicapées et fragilisées de Dordogne. Et depuis 30 ans, **Cassiopea** fait preuve d'audace, mais **d'audace sociale**. Car il ne s'agit pas pour nous uniquement de faire, mais de faire au bénéfice de tous et en particulier des plus fragiles et des plus vulnérables. Et depuis 30 ans, **Cassiopea** fait preuve d'initiatives, mais **d'initiatives militantes et citoyennes**, car basées sur les solidarités intergénérationnelles.

Certes, de nouveaux défis seront à relever dans les 30 prochaines années et probablement avant. De plus en plus **d'objets connectés** accompagnent notre quotidien. L'acceptation et le coût de ces nouvelles technologies seront à prendre en compte dans leur généralisation aux publics les plus fragiles. La **dématérialisation** permanente des processus transforme notre quotidien, aussi bien professionnel que personnel. Cette dématérialisation ne peut se faire au détriment des plus fragiles. Et enfin, la **robotisation** des métiers, source de disparition de nombreux liens sociaux, doit être envisagée avec prudence dans le secteur de l'aide à la personne. **Nous saurons relever ces défis avec vous.**

Mais en attendant, je vous souhaite à tous un bon anniversaire, car **Cassiopea, c'est VOUS !**

Retour sur...

Le 27 juin 2017 : journée anniversaire de Cassiopea

“ Il ne s'agit pas pour nous uniquement de faire, mais de faire au bénéfice de tous et en particulier des plus fragiles et des plus vulnérables ”

Les chiffres clés 2016

- **Téléassistance**
5 795 adhérents
102 000 appels d'urgence traités
17 500 appels de convivialité

- **Prévention**
80 actions collectives
1 500 participants
480 aidants

- **ALMA 24 et 86/17**
Colloque régional ALMAquitaine à Poitiers
78 nouveaux dossiers de maltraitance présumée

Vous pouvez retrouver les photos et la vidéo de cette journée anniversaire sur le site internet de Cassiopea www.cassiopea.fr

Mardi 27 juin dernier, Cassiopea a célébré son 30^{ème} anniversaire et plus de 100 personnes, adhérents, aidants, partenaires, et bénévoles nous ont honoré de leur présence au Centre Départemental de la Communication à Périgueux.

L'assemblée générale a marqué le début de cette journée. Une occasion de dresser le bilan des 30 premières années parcourues et d'annoncer nos perspectives d'avenir. Une rétrospective de l'année 2016 de l'association et de ses services a été présentée au cours de cette assemblée.

30 ans d'existence et surtout 30 ans de téléassistance ! Depuis 1987, Cassiopea a recensé plus de 18 000 personnes aidées et c'est avec beaucoup d'émotion qu'une médaille d'honneur a été remise à 4 de nos plus anciens adhérents.

À la suite d'un repas festif, Monsieur Jean-Jacques AMYOT (Directeur de l'Oareil Bordeaux), Madame Aurélie MATIGNON (Responsable du Pôle Accompagnement des aidants de l'Association Française des

Aidants) et Monsieur Bertrand BOUDIN (Chef de projet en solutions pour l'autonomie à Médialis) ont animé les conférences « 30 ans à votre écoute » et nous avons achevé cette après-midi en soufflant les bougies du gâteau d'anniversaire.

Enfin, nous nous sommes retrouvés en soirée dans les Grands Salons de la Préfecture de Périgueux pour partager un moment convivial lors d'un Dîner de Gala Solidarité qui nous a permis de faire un don de 1 500 € à l'association « Conte-moi en rêve » au profit d'enfants malades ou handicapés. Nous remercions chacun d'entre vous pour cette journée festive.



Conférences « 30 ans à votre écoute »

30 ans d'accompagnement des aidants par Aurélie MATIGNON



Aujourd'hui en France, plus de 8 millions de personnes apportent leur aide à un proche. Parmi eux, la moitié sont des personnes âgées. Aurélie Matignon, Responsable du Pôle Accompagnement des aidants de l'Association Française des Aidants a présenté l'histoire d'un sujet de société qui, en peu de temps, est passé de l'ombre à la lumière.

Pour Aurélie Matignon, il est difficile de déterminer avec exactitude la naissance des proches aidants. L'entraide au sein d'un foyer existe depuis la nuit des temps. Mais les mœurs et la société ont évolué et les ont extirpé de la sphère familiale. Ce sont dans les années 70, que des parents d'enfants en situation de handicap ont commencé à se regrouper et à créer des associations. Dans les années 80, avec l'apparition du VIH,

on a souligné l'importance de l'entourage, du soutien primordial des familles dans l'accompagnement des personnes malades. Enfin, depuis les années 2000, les aidants sont confrontés à de nouveaux facteurs d'accompagnement notamment l'augmentation de l'espérance de vie, la prévalence des maladies chroniques... Des facteurs qui poussent le gouvernement à créer en 2001 l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et à mettre en place des mesures tels que : le plan Alzheimer, le plan Autisme qui mettent en avant les difficultés des familles.

C'est dans ce contexte que naît, en 2003, l'Association Française des Aidants qui soutient les aidants et milite pour qu'ils soient pris en considération dans leur juste rôle et à leur juste place au sein de notre société. Une lutte qui porte ses fruits puisqu'en 2015, la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) nomme pour la première fois le terme « proche aidant ». **Relais de l'Association Française des Aidants en Dordogne, Cassiopea conduit une multitude d'actions auprès des aidants tels que : Cafés des Aidants, Atelier du rire, formations aidants...**

30 ans de gérontologie par Jean-Jacques AMYOT

Jean-Jacques AMYOT, Directeur de l'Oareil Bordeaux a retracé l'historique de la gérontologie en France.

Le rapport de Pierre Laroque « Politique de la vieillesse » publié en 1962 est considéré comme l'an zéro de la gérontologie. Un texte dans lequel il alerte l'opinion sur le mal-logement, l'isolement et la situation de pauvreté des personnes âgées. Un cri d'alarme qui donnera suite à de nombreuses évolutions puisque très vite, dans les années 70 l'action gérontologique est dotée d'institutions. La loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales permettra d'améliorer la prise en charge des personnes âgées ou en difficulté sociale.

En 1982, l'État décentralise ses pouvoirs aux profits des collectivités territoriales et en 1986 il décentralise spécifiquement l'action sanitaire et sociale. Un contexte politique dans lequel naît Cassiopea. L'année suivante, la loi Seguin va ouvrir l'aide à domicile ; les personnes âgées de 70 ans et plus deviennent des employeurs. Les services à la personne et les emplois familiaux voient le jour. L'année 1987 est également marquée par les études de la Commission Nationale autour de la question de la dépendance et par la FNG (Fondation Nationale de Gérontologie) qui crée une commission « droits et libertés » dont découlera la publication d'une charte des droits des personnes

âgées. Enfin, le Conseil de l'Europe pointera du doigt la maltraitance et publiera des recommandations sur les violences habituelles au sein de 20% des familles envers les enfants, les femmes et les personnes âgées. À la fin des années 80, le professeur en gériatrie Robert Hugonot brise le silence sur la maltraitance et commence à importer des éléments de réflexion et d'action qui vont permettre la mise en œuvre d'un dispositif de centres d'appels. En 1994, ALMA France est créée (devenue depuis Fédération 3977 contre la maltraitance). En 1999, les rapports se multiplient. Paulette Guinchard-Kunstler rédige le rapport « Vieillir en France » au Premier Ministre Lionel Jospin sur les orientations d'une politique de la vieillesse, 3 problématiques sont soulevées : le financement des retraites, la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, la place de la personne âgée dans la société. Cette même année, la profession de médecin coordonnateur en EHPAD est créée ainsi que de nouvelles institutions telles que les centres médico-sociaux et les CLIC pour permettre de coordonner les acteurs sur le territoire.

En 2002, l'APA va contribuer à modifier sensiblement l'offre et la demande d'aide à domicile. Le nouvel article L.311-3 du Code de l'action sociale et des familles garantit aux usagers le respect de leur dignité, de leur intégrité, de leur vie



privée et de leur sécurité, leur libre choix entre les prestations adaptées qui leur sont offertes, une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant leur développement, leur autonomie et leur insertion, adaptées à leur âge et à leurs besoins... Aujourd'hui, nous sommes régis par la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV). Elle a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population et d'inscrire cette période de vie dans un parcours répondant le plus possible aux attentes des personnes en matière de logement, de transports, de vie sociale et citoyenne, d'accompagnement. La loi donne la priorité à l'accompagnement à domicile afin que les personnes âgées puissent vieillir chez elles dans de bonnes conditions. Enfin, en renforçant les droits et libertés des personnes âgées, elle vise à leur apporter une meilleure protection. **Cet ensemble de valeurs et de droits, nous les retrouvons au sein de la politique qualité et de la charte de déontologie de Cassiopea.**

30 ans de technologies pour l'autonomie par Bertrand BOUDIN



Monsieur Bertrand BOUDIN, Responsable co-conception et nouveaux usages au sein de la société Médialis, nous a fait l'honneur d'intervenir sur la conférence « 30 ans de technologies pour l'autonomie » en introduisant son discours par l'une des premières technologies d'aide à domicile : la téléalarme.

En France, la téléalarme voit le jour à la fin des années 70 dans le but d'assurer la sécurité des plus fragiles. Les premiers dispositifs sont de type filaire : le bénéficiaire de la téléalarme

exerce une pression sur un bouton relié à un fil qui permet de déclencher un appel automatique. **Dans les années 80 le dispositif évolue et devient sans fil**, permettant aux personnes de se déplacer librement au sein de leur domicile. La création du téléphone portable et sa puce GSM ouvre la voie à une téléalarme à l'extérieur du domicile et à **la géolocalisation.**

La géolocalisation est un dispositif porté qui permet de localiser une personne. En 2006, un premier dispositif est proposé en France. Il s'agit, dans un premier temps, d'une adaptation des bracelets portés à la cheville par les prisonniers. En 2017, ce dispositif a évolué et nous en retenons deux modèles : **la montre de géolocalisation et la ceinture de géolocalisation.**

La robotique développe également des technologies à destination des seniors, des personnes malades ou en perte d'autonomie. En 2002 apparaît un

premier dispositif robot : le phoque PARO. Il s'agit d'un robot compagnon destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ses fonctions visent la stimulation cognitive et l'amélioration de la communication. **Depuis 2011, des robots de téléprésence sont disponibles.** Ils se déplacent et permettent de voir, d'entendre et même d'agir dans un environnement distant. La robotique a également investi le champ de l'aide à la prise médicamenteuse avec des robots capables d'assurer l'automatisation de la préparation des doses à administrer. Toutes ces technologies et bien d'autres ont été créées dans le but de soutenir les personnes à domicile, sécuriser les déplacements, améliorer la vie en institution. **Cassiopea effectue une veille sur les nouvelles technologies et a renouvelé ces 3 dernières années plus de 5 000 matériels de téléassistance par des modèles dernière génération.**

Retour sur : Les adhérents d'honneur



Madame Georgette URVAL
Née le 21 septembre 1935
Adhérente depuis le 14 avril 1988
Ancienne employée de bureau



Monsieur Gabriel TALLET
Né le 10 septembre 1929
Adhérent depuis le 4 août 1997
Ancien menuisier



Madame Claude-Roxanne SANTHUNE
Née le 2 mars 1931
Adhérente depuis le 17 avril 2002
Ancienne animatrice de loisirs



Madame Amandine MUZINGER
Née le 4 octobre 1932
Adhérente depuis le 27 novembre 2012
Ancienne enseignante

On en parle !

Les 28 et 29 septembre 2017, la Société de Gérontologie de Bordeaux et du Sud-Ouest organise son 8ème congrès à Périgueux les 28 et 29 septembre 2017 sur la thématique de la gériatrie à l'heure du Groupement Hospitalier de Territoire.

Plus d'informations sur le site
www.congres-sgbsso.com



LE PENSE-BÊTE :

Accueil du service de téléassistance de Cassiopea :
1, rue Louis Blanc à Périgueux

Site internet de Cassiopea :
www.cassiopea.fr

VOTRE TÉLÉASSISTANCE : QUI CONTACTER ? COMMENT ?

La centrale d'appels par pression sur votre médaillon

- En cas d'urgence : chute, douleurs, malaise, rôdeurs, agression...
- Ou besoin de dialoguer

La centrale d'appels au 05 53 09 77 78

- Pour signaler une absence de votre domicile.
- Pour modifier vos renseignements confidentiels.
- Pour un problème technique.

L'accueil au 05 53 53 54 54

- Pour une question sur votre contrat, votre prise en charge, vos règlements.
- Pour demander une facture ou une attestation.

L'association Cassiopea est, depuis 30 ans, au service des personnes fragiles ou en situation de handicap en Dordogne, grâce à ses services :



- **Téléassistance**
05 53 53 54 54 - tele.assistance@cassiopea.fr
- **Prévention Seniors**
05 53 53 20 40 - prevention@cassiopea.fr
- **ALMA 24 - Allô Maltraitance**
05 53 53 39 77 - alma24@cassiopea.fr
- **ALMA 86/17 - Allô Maltraitance**
05 49 52 20 27 - alma86@cassiopea.fr

Conseil Assistance Services Solidarité Information et Orientation sur les Personnes Âgées ou handicapées
Association Cassiopea - 1 rue Louis Blanc - 24 000 Périgueux - 05 53 53 20 40 - contact@cassiopea.fr

“ Proximité
Sécurité
Solidarité ”

Directeur de la publication: Frédéric Woné
ISSN 2117-2331
Réalisation: Camille Bellegueule
Photos: Cassiopea
Impression: Nouvelle Imprimerie Moderne
Imprimé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement
Dépôt légal à parution
Mise sous pli, routage: INFO Routage
Édité en 20 200 exemplaires